



Programme Erasmus+

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Angela MOCA LICCIARDI, Directrice de la  
Coopération Internationale à l'Université de  
Toulouse



# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CBHE ou RCES): Attendus

1

Soutient des **projets de coopération internationale** fondés sur des partenariats multilatéraux entre organisations actives dans le domaine de l'enseignement supérieur.

2

Soutient **la pertinence, la qualité, la modernisation et la réactivité de l'enseignement supérieur** dans les pays tiers non associés au programme pour favoriser la reprise socio-économique, la croissance et la prospérité



# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CBHE): Attendus

## 3

Contribue aux priorités et aux objectifs stratégiques de la CE et les pays tiers non associés au programme ou la région concernée, y compris le «Global Gateway»:

- Pacte vert (en développant les connaissances, les compétences, les aptitudes et les valeurs)
- **Transformation numérique - l'amélioration de la qualité et du caractère inclusif de l'éducation grâce aux technologies numériques, tout en permettant aux apprenants d'acquérir des compétences numériques essentielles et des compétences numériques sectorielles**
- Intégration des migrants
- Gouvernance, paix, sécurité et développement humain
- Croissance durable et emploi



# Focus sur la TRANSFORMATION NUMERIQUE

## Priorité aux projets qui visent:

- **soutenir le développement et l'acquisition de compétences numériques** afin que la transformation numérique soit aussi globale et inclusive que possible;
- **permettre de réduire la fracture numérique** en promouvant l'habileté numérique, l'entrepreneuriat numérique ainsi que les programmes et stratégies tenant compte des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, en particulier dans les zones reculées et rurales et les communautés vulnérables;
- **mettre au point des solutions de connectivité** qui donnent aux citoyens les moyens d'agir grâce à l'apprentissage à distance et à des innovations en matière d'enseignement;
- soutenir l'économie numérique et **renforcer les capacités scientifiques, techniques et d'innovation en favorisant les liens entre l'éducation, la recherche et les entreprises** dans le domaine de la numérisation, y compris au moyen de projets liés à l'infrastructure de données, à la gestion des données, à l'intelligence artificielle et à la numérisation des PME/entreprises;
- **améliorer les écosystèmes d'éducation numérique, en renforçant les aptitudes et les compétences numériques des enseignants et du personnel universitaire.**

# OBJECTIFS

Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et la pertinence de celui-ci pour le marché du travail et la société

Renforcer la pertinence de l'enseignement supérieur pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie «**GlobalGateway**» de l'UE et des priorités d'investissement fixées dans le cadre de cette stratégie

Renforcer l'enseignement, les mécanismes d'évaluation pour le personnel et les étudiants, l'assurance qualité, la gestion, la gouvernance, l'inclusion, l'innovation, la base de connaissances, les capacités numériques et entrepreneuriales, ainsi que l'internationalisation des EES

Renforcer les capacités des EES à moderniser leurs systèmes d'enseignement supérieur, notamment en matière de gouvernance et de financement

Améliorer les compétences, les aptitudes et le potentiel d'employabilité des étudiants dans les EES par de nouveaux programmes innovants et pertinents

Améliorer la formation des enseignants et le perfectionnement professionnel continu afin d'influer sur la qualité à long terme du système éducatif

Stimuler la coopération entre les institutions, le renforcement des capacités et l'échange de bonnes pratiques

Les projets bénéficient aux pays tiers non associés au Programme éligibles, à leur système d'enseignement supérieur et à leurs institutions

# 3 volets



## **Volet 1: Promouvoir l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur**

**Vise à attirer des EES moins expérimentés et des acteurs de plus petite taille vers l'action de RCES**



## **Volet 2: Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur**

**Nouvelles approches et initiatives dans l'ES, fondées sur l'apprentissage par les pairs et le transfert d'expériences et de bonnes pratiques touchant non seulement les établissements, mais aussi la société dans son ensemble**



## **Volet 3: Projets de réforme structurelle**

**Vise à réformer et moderniser leurs systèmes en soutenant l'innovation et les améliorations systémiques et structurelles durables au niveau du secteur de l'enseignement supérieur.  
Projets alignés aux priorités Global Gateway**

# Activités possibles pour des projets des volets 1 et 2



**Elaborer, tester et adapter des programmes d'études innovants** en termes de contenu, de structure (modulaire, conjointe, etc.) et de méthodes d'enseignement/d'apprentissage [y compris l'utilisation d'un apprentissage ouvert et flexible, de la mobilité virtuelle, des ressources éducatives libres, de l'apprentissage hybride, des cours en ligne ouverts à tous (MOOC), etc.

**Elaborer, tester et mettre en œuvre de nouvelles méthodes, de nouveaux outils et de nouveaux matériels d'apprentissage** (tels que de nouveaux programmes pluridisciplinaires, l'enseignement et l'apprentissage centrés sur l'apprenant et fondés sur des problèmes réels) au moyen de formations pratiques et de stages pour les étudiants.

**Introduire des réformes de type Bologne** (système de cycles à trois niveaux, outils de transparence tels que les systèmes de crédits et le supplément au diplôme, assurance qualité, évaluation, cadres nationaux/régionaux de certification, reconnaissance de l'apprentissage antérieur et non formel, etc.) au niveau institutionnel.

**Concevoir des solutions permettant de résoudre les problèmes et des innovations en matière de produits et de processus** (étudiants, professeurs et praticiens ensemble).

**Elaborer, adapter et mettre à disposition des outils et méthodes** pour le perfectionnement des compétences, l'évaluation, la professionnalisation et le développement professionnel du personnel universitaire et administratif, pour la formation initiale des enseignants et pour le développement continu de la carrière



# 14 régions géographiques

<b>Région 1</b> - Balkans occidentaux	<b>Pays APD</b> : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
<b>Région 2</b> - Voisinage oriental	<b>Pays APD</b> : Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
<b>Région 3</b> - Sud de la Méditerranée	<b>Israël - Pays APD</b> : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
<b>Région 4</b> - Fédération de Russie	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
<b>Région 5</b> - Asie	Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan - <b>Pays APD</b> : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viêt Nam
<b>Région 6</b> - Asie centrale	<b>Pays APD</b> : Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
<b>Région 7</b> - Moyen-Orient	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar - <b>Pays APD</b> : Iran, Iraq, Yémen
<b>Région 8</b> - Pacifique	Australie, Nouvelle-Zélande - <b>Pays APD</b> : Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
<b>Région 9</b> - Afrique subsaharienne	Seychelles - <b>Pays APD</b> : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe
<b>Région 10</b> - Amérique latine	Chili, Panama, Uruguay - <b>Pays APD</b> : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Venezuela
<b>Région 11</b> - Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Saint-Christophe-et-Niévès, Trinité-et-Tobago <b>Pays APD</b> : Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname
<b>Région 12</b> - États-Unis et Canada	États-Unis d'Amérique, Canada
<b>Région 13</b>	Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin
<b>Région 14</b>	Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

## 3 types de projets CBHE :



### **PROJETS NATIONAUX**

Projets impliquant des établissements d'un seul pays tiers éligible non associé au programme



### **PROJETS PLURINATIONAUX (RÉGIONAUX)**

Projets impliquant des EES d'une seule région éligible



### **PROJETS PLURINATIONAUX TRANSREGIONAUX**

Projets impliquant plus d'une région



## Composition du consortium (pour volets I&2)

### Projets nationaux:

1

- au moins deux États membres de l'UE ou pays tiers associé au programme;
- chacun de ces pays doit associer au moins un EES;
- uniquement un pays tiers éligible non associé au programme impliquant au moins 2 EES.

Le nombre d'organisation participantes issues de pays tiers non associés au programme doit être supérieur ou égal au nombre d'organisations participantes issues d'États membres de l'UE



## Composition du consortium (pour volets I&2)

### Projets plurinationaux :

2

- au moins deux États membres de l'UE ou pays tiers associé au programme;
- chacun de ces pays doit associer au moins un EES;
- au moins deux pays tiers éligibles non associés au programme;
- Chacun de ces pays doit associer au moins 2 EES. Les pays tiers non associés au programme peuvent provenir de la même région (projets régionaux) ou de régions différentes (projets trans régionaux).

*Le nombre d'organisations participantes issues de pays tiers non associés au programme **doit être supérieur ou égal** au nombre d'organisations participantes issues d'États membres de l'UE et de pays tiers associés au programme.*

# Règles de financement



Pour le volet 1: entre 200 000€-400 000 €  
par projet



Pour le volet 2: entre 400 000€-800 000 €  
par projet



Pour le volet 3: entre 600 000€-1 000 000 €  
par projet



Programme Erasmus+

# PROJETS DE MOBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





# PROJETS DE MOBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS ET LE PERSONNEL

1

Encourage la mobilité physique et hybride des étudiants de l'enseignement supérieur, indépendamment de la filière et du cycle d'études (cycle court, licence, master ou doctorat)

2

Soutien la participation du personnel administratif et enseignant des EES à des activités de développement professionnel à l'étranger, et encourage les professionnels du monde du travail à dispenser des cours et des formations aux étudiants et au personnel des établissements d'enseignement supérieur



# Qui peut candidater ?

L'organisation candidate:

- un établissement EES ou toute organisation publique ou privée active sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.
- doit être établie dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme Erasmus+
- doit être en possession d'une accréditation de l'enseignement supérieur.

Elle peut présenter sa candidature:

- soit en tant qu'établissement d'enseignement supérieur individuel, nécessitant une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE),
- soit au nom d'un consortium de mobilité, nécessitant une accréditation de consortium



## Actions soutenues:

- mobilité des étudiants à des fins d'études: de 2 à 12 mois
- mobilité des étudiants à des fins de stage: de 2 à 12 mois
- mobilité ds doctorants: de 5 à 30 jours ou de 2 à 12 mois de mobilité physique
- mobilité du personnel à des fins d'enseignement: entre 5 et 60 jours
- mobilité du personnel à des fins de formation: entre 5 et 60 jours



# Appels à projets de l'AUF





## Appels à projets de l'AUF

### Programme IntenSciF: jusqu'à 20 000€/projet

- Soutient des projets qui ont pour vocation d'être présentés à des AAP européens (Horizon Europe et Erasmus+), programmes internationaux (Belmont Forum) ou nationaux à vocation transnationale (ANR en France, DAAD en Allemagne).

#### Enjeux:

- durabilité (préservation des ressources rares, évaluation des politiques des villes, tourisme responsable),
- santé (valorisation des produits de santé, littérature médicale, accès aux soins),
- renforcement de capacités (formation doctorale, études d'ingénieurs, gouvernance inclusive des universités, employabilité),
- transition verte (énergies renouvelables, agroécologie, inégalités environnementales), transition numérique (intelligence artificielle, humanités numériques).

## APPEL À PROJETS RÉSEAUX: jusqu'à 20 000€/projet

- outil d'accompagnement des réseaux de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) dans la définition d'initiatives ou de projets.

### Thématiques prioritaires

- Transformation numérique et gouvernance universitaire
- Employabilité et entrepreneuriat
- Réseautage et coopération internationale
- Formation des formateurs et innovation pédagogique
- Recherche et valorisation



Appels à  
projets de  
l'AUF



**Merci pour  
votre  
attention!**

**Angela MOCA LICCIARDI**  
Université de Toulouse  
[angela.moca-licciardi@univ-tlse3.fr](mailto:angela.moca-licciardi@univ-tlse3.fr)

